RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'espace

Arrêté du 08 JAN. 2026

modifiant l'arrêté du 13 novembre 2023 relatif à la désignation des membres nommés au Conseil national des universités

NOR : ESRH2600695A

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu le décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 modifié relatif au conseil national des universités ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2010 fixant les modalités de fonctionnement du conseil national des universités ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2023 relatif à la désignation des membres nommés au conseil national des universités ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 13 novembre 2023 relatif à la désignation des membres nommés au Conseil national des universités ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 13 novembre 2023 relatif à la désignation des membres nommés au Conseil national des universités,

Arrête :

Article 1er

L'annexe I de l'arrêté du 13 novembre 2023 susvisé relative à la nomination des membres titulaires du collège des professeurs du conseil national des universités est ainsi modifiée :

Section 04 :

M. Gilles DORRONSORO est remplacé par M. Jean-Gabriel CONTAMIN.

Section 11 :

Mme Madelena GONZALEZ est remplacée par Mme Laure GARDELLE.

Section 17 :

Mme Delphine ANTOINE-MAHUT est remplacée par Mme Isabelle DELPLA.

Section 18 :

Mme Marie-Noëlle SEMET est remplacée par Mme Antonella TUFANO.

Section 20 :

M. Nicolas ADELL est remplacé par Mme Monica HEINTZ.

Section 25 :

Mme Sylvie MONNIAUX est remplacée par M. Pascal BOYER.

Section 69 :

M. Mathieu BERANECK est remplacé par Mme Marieke LONGCAMP.

Section 70 :

Mme Isabelle KERMEN est remplacée par M. Julien MASSON.

Article 2

L'annexe II du même arrêté relative à la nomination des membres titulaires du collège des maîtres de conférences du conseil national des universités est ainsi modifiée :

Section 02 :

M. Manuel CHASTAGNARET est remplacé par M. Alexis FOURMONT.

Section 05 :

M. Alexandre MAYOL est remplacé par M. Mathieu SANCH-MARITAN.

Section 06 :

Mme Caroline TAHAR est remplacée par M. Benjamin BENOIT.

Section 07 :

Mme Ksenija DJORDJEVIC-LEONARD est remplacée par Mme Caroline BOGLIOTTI.

Section 10 :

Mme Véronique LOCHERT est remplacée par M. Pierre LEROUX.

Section 11 :

Mme Juliette UTARD est remplacée par Mme Nada AFIOUNI.

Section 16 :

M. Olivier VECHO est remplacé par Mme Alix SEIGNEURIC.

Section 19 :

Mme Claire PILUSO est remplacée par Mme Elsa MARTIN.

Section 21 :

M. Cyril COURRIER est remplacé par Mme Maia POMADERE.

Mme Stéphanie WYLER est remplacée par M. Nicolas MONTEIX.

Section 22 :

M. Emilien RUIZ est remplacé par Mme Anna TRESPEUCH-BERTHELOT.

Mme Anne JOLLET est remplacée par M. Etienne FAUGIER.

Section 23 :

M. Fabrizio MACCAGLIA est remplacé par M. Mark BAILONI.

Section 27 :

M. Erik MARTIN-DOREL est remplacé par Mme Angeliki KRITIKAKOU.

Mme Angeliki KRITIKAKOU est remplacée par Mme Laura FONTANELLA.

Section 28 :

M. Jean-François BOUDET est remplacé par Mme Maria Ines AMANTI

Section 31 :

M. Gilles BEDOUX est remplacé par M. Eric RENAULT.

Section 64 :

Mme Véronique ARLUISON est remplacée par Mme Valérie NICOLAS.

Section 65 :

M. Hicham EL ALAOUI est remplacé par M. Fabien CHEVALIER.

Section 67 :

M. Eric LUCOT est remplacé par M. Julien AZUARA.

Section 69 :

M. Fabien D'HONDT est remplacé par Mme Isabelle BARDOU.

Mme Frédérique RENE est remplacée par M. Cédric ZIMMER.

Section 71 :

M. Marie-Hélène HERMAND est remplacée par M. Julien HAGE.

Section 74 :

M. Fabrice VERCRUYSSEN est remplacé par Mme VALERIE BOUGAULT.

Article 3

L'annexe III du même arrêté relative à la nomination des membres suppléants du collège des professeurs du conseil national des universités est ainsi modifiée :

Section 04 :

M. Jean-Gabriel CONTAMIN est remplacé par Mme Marion PAOLETTI.

Section 07 :

Mme Pascale DELORMAS est remplacée par Mme Aurore PROMONET-THERESE.

M. Fabio MONTERMINI est remplacé par M. Olivier BONAMI.

Section 11 :

Mme Laure GARDELLE est remplacée par M. Eric ATHENOT

Mme Delphine LETORT est remplacée par Mme Myriam-Isabelle DUCROCQ.

Section 15 :

Mme Claire DODANE est remplacée par M. Nicolas MOLLARD.

Section 16 :

Mme Isabelle OLRY-LOUIS est remplacée par Mme Françoise MORANGE-MAJOUX.

Section 17 :

Mme Isabelle DELPLA est remplacée par Mme Katia GENEL.

Section 18 :

Mme Antonella TUFANO est remplacée par Mme Giusy PISANO.

Section 20 :

Mme Monica HEINTZ est remplacée par Mme Bianca BOTEA.

Section 23 :

Mme Isabelle SOURBES-VERGER est remplacée par M. Emmanuel JAURAND.

Section 25 :

M. Pascal BOYER est remplacé par M. Luc HILLAIRET.

Section 27 :

Mme Sylvie GIBET est remplacée par Mme Alix MUNIER-KORDON.

Section 28 :

M. Frédéric CAUPIN est ajouté.

Section 29 :

M. Djamel BOUMEDIENE est ajouté.

Section 31 :

Mme Nadine MILLOT est remplacée par M. Gilles BEDOUX.

Section 33 :

M. Jean-François PIERSON est remplacé par M. Anthony SZYMCZYK.

Section 34 :

Mme Cécile GRY est remplacée par M. Aziz ZIAD.

Section 60 :

M. Gilles DESSEIN est remplacé par Mme Luminita DANAILA.

Section 61 :

M. Sébastien PILLEMENT est remplacé par M. Kevin MARTIN.

Mme Su RUAN est remplacée par Mme Luce MORIN.

Section 65 :

M. Mathieu HAUTEFEUILLE est remplacé par Mme Hélène TALARMIN.

Section 68 :

Mme Anne-Marie REVOL-JUNELLES est supprimée.

Section 69 :

Mme Marieke LONGCAMP est remplacée par M. Philippe BOULINGUEZ.

Section 70 :

M. Julien MASSON est remplacé par Mme Caroline CHAUVIGNE.

Article 4

L'annexe IV du même arrêté relative à la nomination des membres suppléants du collège des maîtres de conférences du conseil national des universités est ainsi modifiée :

Section 02 :

M. Alexis FOURMONT est remplacé par M. Karl-Henri VOIZARD.

Section 04 :

M. Nicolas KACIAF est remplacé par M. Karim FERTIKH.

Section 05 :

M. Mathieu SANCH-MARITAN est remplacé par M. Clément MATHONNAT.

Section 06 :

M. Gauthier CASTERAN est remplacé par Mme Anne-Laurence LAFONT-KAESTNER.

M. Benjamin BENOIT est remplacé par Mme Nesrine BENTEMESSEK-KAHIA.

Section 07 :

Mme Véronique BOIRON est remplacée par Mme Isabelle CROS.

Section 08 :

M. Dimitri KASPRZYK est remplacé par M. Arnaud PERROT.

Section 10 :

M. Pierre LEROUX est remplacé par M. Philippe POSTEL.

Section 11 :

Mme Nada AFIOUNI est remplacée par Mme Pascale MANOILOV.

Section 14 :

Mme Audrey LOUYER est supprimée.

Section 16 :

M. Nicolas GILLET est remplacé par M. Antoine BONNEMAIN.

Mme Alix SEIGNEURIC est remplacée par M. Thomas LEPOUTRE.

Section 18 :

Mme Cécile PREVOST est remplacée par Mme Shirley NICLAIS.

Section 19 :

Mme Elsa MARTIN est supprimée.

Section 21 :

Mme Maia POMADERE est remplacée par M. Vincent CORRIOL.

M. Nicolas MONTEIX est remplacé par Mme Marie-Hélène DELAVAUX-ROUX.

Section 22 :

Mme Anna TRESPEUCH-BERTHELOT est remplacée par Mme Emilie ROFFIDAL.

M. Jérémy MICHOT est supprimé.

M. Etienne FAUGIER est supprimé.

Section 23 :

Mme Marion CHARBONNEAU est remplacée par Mme Mélanie GAMBINO.

M. Mark BAILONI est remplacé par M. Matthieu VIGNAL.

Section 25 :

Mme Hélène EYNARD-BONTEMPS est remplacée par Mme Léa BLANC-CENTI.

Section 26 :

M. Maxime INGREMEAU est remplacé par Mme Simona MANCINI.

Section 27 :

Mme Thi Thuong Huyen NGUYEN est remplacée par M. Dorian PETIT.

Mme Angeliki KRITIKAKOU est remplacée par Mme Claudia MARINICA.

Section 28 :

Mme Maria Bélen HERNANDEZ ILLERA est remplacée par Mme Anne-Laure BAUDRION-BEAL.

Mme Maria Ines AMANTI est supprimée.

Section 29 :

M. Sébastien RENAUX-PETEL est remplacé par M. Julien LARENA.

Section 33 :

M. Patrick ROZIER est remplacé par M. François RAULT.

Section 60 :

M. Nawfal BLAL est remplacé par M. Thomas CASTELAIN.

Section 61 :

Mme Antoneta BRATCU est remplacée par Mme Florentina NICOLAU.

Section 62 :

M. Alan KEROMNES est remplacé par M. Yassine ROUIZI.

Mme Nathalie MONNIER est supprimée.

Section 64 :

Mme Valérie NICOLAS est remplacée par M. Stéphane TELETCHEA.

Section 65 :

M. Fabien CHEVALIER est remplacé par M. Philippe NAVEILHAN.

Section 67 :

M. Luis Felipe ARTIGAS PEREIRA est remplacé par M. Thomas LERCH.

M. Julien AZUARA est remplacé par Mme Karine MONCEAU.

Section 69 :

Mme Isabelle BARDOU est remplacée par M. Quentin LENOBLE.

M. Cédric ZIMMER est remplacé par Mme Laure VERRET.

Section 71 :

M. Jean-Christophe SEVIN est ajouté.

M. Sébastien BROCA est remplacé par M. Emmanuel MARTY.

M. Julien HAGE est remplacé par Mme Karel SOUMAGNAC-COLIN.

Section 74 :

Mme Valérie BOUGAULT est remplacée par Mme Pascale CHAVET.

Article 5

Les annexes ainsi modifiées prévues aux articles 1, 2, 3 et 4 de l'arrêté du 13 novembre 2023 susvisé sont publiées sur le portail GALAXIE (https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cnu.html) du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.

Article 6

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 08 JAN. 2026

Pour le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,
et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,

Christophe GEHIN